

Ces critiques sont un peu vagues, et sentent la déclamation. Ce sont les faits qui louent, dit Labruyère. Ce sont aussi les faits qui blâment et non les imputations générales. Sous ce rapport Guiot laisse beaucoup à désirer : il n'est pas souvent si heureux que dans les vers suivants :

Acheter savent et revendre,
Et le terme molt bien attendre,
Et la bonne vente du blé
Et s'ai (*j'ai*) bien oûi et tasté (*constaté*)
Qu'aux Juifs ils prêtent leurs deniers.

Voilà un trait précis et excellent. Au lieu de reprocher aux prêtres une vague convoitise, il les montre exploitant même les juifs, sangsues de ces sangsues publiques, et usuriers à la seconde puissance.

Comment parler des vices et ne rien dire des moines. Mais comment parler des moines quand on porte le froc ? or

Y a plus de douze aus passés
Qu'en draps noirs (*je*) fus enveloppé.

Guiot se tirera habilement de ce mauvais pas. Ce n'est pas lui qui attaque les religieux. Loin de là ! il répond à leurs adversaires : il plaide la cause de ses confrères : seulement (admirez le bon apôtre) ! il avoue qu'il a bien de la peine à les disculper.

Je ne puis maintenir les moines,
Déconfit en suis en maint lieu.

Ne reconnaissez-vous pas l'excellent ami que dépeint Horace : *Sed tamen admiror quo pacto judicium illud fugerit* (1). Sous cette maligne réserve on sent les mécontentements d'une longue vie monastique, la souffrance de l'isolement au milieu de cette frater-

(1) Capitolinus est mon ancien camarade, mon ami d'enfance : j'ai eu souvent recours à son crédit, et, je suis charmé que Rome le conserve parmi ses citoyens : mais je ne comprends pas, je l'avoue, qu'il ait pu échapper à la condamnation.